

Conditions Générales de Vente (CGV) RedEduc by Groupe Reddington

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre « RedEduc by Groupe Reddington », ci-après désigné « le Prestataire », et toute personne physique ou morale souscrivant à un ou plusieurs services numériques proposés en ligne, ci-après désignée « le Client ».

2. Services proposés

Le Prestataire propose des services numériques disponibles exclusivement en ligne via souscription. Ces services sont accessibles via un système d'abonnement. La description précise de chaque service est présentée sur le site officiel de RedEduc by Groupe Reddington.

3. Commandes

La commande est considérée comme valide après :

- La souscription en ligne du service par le Client
- L'acceptation des présentes CGV
- Le règlement complet du premier paiement

La validation de la commande vaut acceptation des prix, des caractéristiques des services et des présentes conditions.

4. Tarifs et paiement

Les prix des services sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TTC). Le paiement s'effectue par carte bancaire ou via PayPal à la commande, puis de façon récurrente selon la formule d'abonnement choisie. Tout défaut de paiement entraîne la suspension de l'accès au service, sans remboursement possible des périodes déjà réglées.

Renouvellement automatique et non-remboursabilité

Sauf résiliation effectuée avant la date d'échéance, l'abonnement est renouvelé automatiquement à chaque période (mensuelle, annuelle ou autre selon la formule). Aucun remboursement ne sera accordé en cas de renouvellement automatique, même si le service n'a pas été utilisé, sauf obligation légale contraire. Il incombe au Client de gérer son abonnement et de procéder à la résiliation en temps voulu, depuis son espace client ou en contactant le Prestataire.

5. Accès aux services

L'accès au service commandé est activé sous 48 heures après validation de la commande et réception du paiement. Le Client conserve l'accès aux services de manière illimitée, tant que l'abonnement est actif et les paiements à jour.

6. Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le Client reconnaît expressément que l'exécution du service commence avant l'expiration du délai légal de rétractation. En validant sa commande, il renonce à son droit de rétractation, conformément à la réglementation en vigueur applicable aux contenus ou services numériques fournis à distance.

7. Obligations du Prestataire

Le Prestataire s'engage à fournir les services tels que décrits sur le site, dans les délais mentionnés. Il est tenu à une obligation de moyens dans l'exécution du service.

8. Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Fournir des informations exactes et à jour lors de la commande
- Respecter les conditions d'utilisation des services
- Ne pas partager, reproduire ou revendre les contenus sans autorisation

9. Responsabilité

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des interruptions ou perturbations de services liées à des facteurs extérieurs (panne d'hébergement, problème de connexion internet du Client, etc.). Sa responsabilité est en tout état de cause limitée au montant payé par le Client sur le mois en cours.

10. Propriété intellectuelle

Tous les contenus, supports, outils, textes, vidéos, et éléments numériques proposés dans le cadre du service RedEduc sont protégés par le droit d'auteur. Ils restent la propriété exclusive du Groupe Reddington. Toute reproduction, diffusion ou revente, même partielle, sans autorisation écrite préalable est strictement interdite.

11. Données personnelles

Les données personnelles collectées sont nécessaires à la gestion de la relation commerciale. Elles ne sont en aucun cas revendues à des tiers. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au RGPD, le Client peut exercer ses droits (accès, rectification, suppression) en contactant :

 raymond.reddington@groupe-reddington.fr

12. Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, une tentative de résolution amiable sera engagée. À défaut, compétence est attribuée aux tribunaux compétents du ressort du siège social du Prestataire.

